Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 32 (1995)

Heft: 1238

Artikel: Le vent du marché ballotte le prix des matières premières

Autor: Carera, Mario

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015729

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITÉ DE DP

Le vent du marché ballotte le prix des matières premières

Après 18 mois à un bon niveau, les cours du café plongent. Le Robusta d'Asie et d'Afrique a perdu 15% de sa valeur en trois jours. Pourtant, les éléments pour un prix soutenu sont réunis: une production mondiale faible, une consommation stable et des bas stocks de café dans les pays riches.

MARIO CARERA

président de la FEDEVACO (fédération vaudoise de coopération) Une nouvelle fois, des mouvements de spéculation, provoqués par des intervenants financiers n'ayant pas d'intérêts dans le marché réel du produit, viennent troubler les cours. Après avoir investi sur un marché à la hausse, et donc tiré vers le haut le précieux nectar, les investisseurs s'en détournent parce qu'ils craignent ce niveau élevé et un retournement du marché. Une situation paradoxale, qui voit les pays exportateurs de café bien mal payés de leurs efforts entrepris dès 1993, pour faire remonter les cours en limitant l'offre mondiale, pléthorique à l'époque.

Les financiers investissent de plus en plus le marché des matières premières. Les métaux non ferreux (aluminium, cuivre, nickel, etc..), traités surtout à la bourse de Londres, sont largement entre leurs mains. Les transactions sur engagements de ventes ou d'achats à terme (et non plus sur des quantités physiques) se multiplient sur une base financière et non plus industrielle. Des cours volatiles, avec hausses et baisses, permettant des «coups», des gains (voire des pertes) sont plus juteux qu'un marché stable.

Des prix libérés

La libéralisation des marchés, sous les auspices de l'OMC (Organisation mondiale du commerce, l'ex-GATT), a complètement changé la philosophie du marché des matières premières. Pendant longtemps, les pays producteurs se sont battus pour des accords visant à freiner les fluctuations des prix, à les soutenir à terme et donc à maintenir leurs revenus. Une sorte de système de politique agricole, avec des prix garantis à l'intérieur de fourchettes, et des stocks intervenant à la hausse ou à la baisse, selon l'évolution.

A la vérité, ces accords de produits (sur le cacao, le café, le caoutchouc, l'étain...) n'ont jamais bien fonctionné. Un marché noir parallèle s'organisait parfois entre pays producteurs rivaux. Mais ils offraient un certain cadre de référence dans lequel pays producteurs, firmes transnationales et pays consommateurs discutaient.

«Confusion d'objectifs», ont finalement estimé les grands pays riches: on ne peut pas régler le marché et soutenir des prix, pire des revenus. Tout a donc été balayé par les nouvelles conceptions. Et, aujourd'hui, seul l'accord international sur le caoutchouc prévoit encore des mesures de stabilisation des prix.

Si le credo a changé à 180%, les problèmes demeurent. Les exportations de plusieurs dizaines de pays pauvres, surtout africains, sous ajustement macro-économique, dépendent toujours à plus de 50% d'un ou deux produits de base, souvent peu rémunérateurs. Le Ghana, le chouchou du FMI en Afrique de l'Ouest, dont les exportations dépendent à 55% du cacao, a vu ses recettes baisser d'un tiers pendant plusieurs années.

Le commerce reste donc plus que jamais un moteur – avec ou sans carburant – du développement. C'est d'ailleurs le credo de l'OMC, qui ne jure que par l'accès et l'accroissement de parts de marché. Mais que faire pour les plus pauvres?

Introduire une vraie concurrence

Puisque les accords de produits ont échoué et qu'on ne touche plus aux mécanismes du marché, la coopération commerciale insiste maintenant sur la formation des exportateurs, la transparence accrue des douanes, l'amélioration des filières à l'exportation, qui passent en général du public au privé, le renforcement des préférences douanières dans les pays riches ou l'amélioration de la qualité du produit (stratégie de label écologique, de durabilité, pour les bois tropicaux, par exemple).

Beaucoup de ces mesures sont nécessaires. Trop de gouvernements, notamment en Afrique, ont longtemps abusé du monopole d'Etat et de la fixation de taxes à l'exportation pour remplir les caisses de l'Etat (et leurs poches en passant) sur le dos des paysans qui ne recevaient qu'une part congrue. Mais il n'est pas sûr que cette part augmente lors de libéralisations, synonymes, souvent, de privatisations, avec forte participation de capital étranger. Il faut au moins que la libéralisation des prix et des filières introduise la concurrence et aille de pair avec une ouverture démocratique, permettant aux producteurs de s'organiser face au marché intérieur afin de capter leur part de plus-value. Les expériences avec les partenaires de Max Havelaar sont encourageantes, mais restent limitées en terme de marchés.

Tout est affaire «d'ajustement» répètent encore les experts: diminuer la part des matières premières dans les exportations, diversifier les produits et les marchés, mieux gérer l'offre, utiliser aussi les instruments financiers pour se couvrir contre les fluctuations. Soit.

COURRIER

Biotechnologie et effet médiatique

Un lecteur revient sur l'article paru dans DP 1226, «La logique du scoop».

«Citoyen de Genève, et lisant par conséquent DP en Californie, où je suis employé par Amgen, je voudrais apporter les précisions suivantes. L'article de Gérard Escher survole avec une certaine légèreté de nombreux problèmes importants. Il contient tout d'abord quelques inexactitudes. Amgen a racheté un brevet d'un groupe de chercheurs de l'Université Rockfeller et non pas d'Hoffmann la Roche. Ce qui est mentionné comme étant l'«annonce», qui aurait été faite sans que les effets de la nouvelle hormone («leptin») sur les souris soient connus, est probablement le communiqué de presse à propos des articles de Science (July 26th, 1995), qui décrivent précisément les effets de la leptin sur les souris. Il est difficile de savoir à quelle annonce il est fait allusion, car dans le courant de 1995, il y a eu 35 communiqués de presse d'Amgen, la plupart à propos de produits en développement. Cette publication de Science a été commentée ensuite par les grands journaux (qui ont publié des photos de souris traitées par la leptin) et par des analystes financiers, ce qui a déclenché une vague de spéculation boursière. Dans cette histoire, il n'y a nulle évidence de dissémination d'informations inexactes de la part des auteurs du prétendu scoop.

L'article en question établit ensuite un lien entre communication inexacte à des fins commerciales et tricherie scientifique, négligeant ainsi les très grandes différences qu'il y a entre les recherches universitaires, menées par des chercheurs indépendants, et celles des industries. Pour ce qui est de leurs communications au public, à leurs actionnaires et à leurs employés, les compagnies (en tous cas aux Etats-Unis) sont sous haute surveillance. Une désinformation aurait des suites judiciaires et constituerait une politique suicidaire à très court terme. Cela n'a rien à voir avec les problèmes de chercheurs individuels motivés par la gloire et qui n'ont le plus souvent que leur conscience comme juge. Leurs observations, qui n'ont en général pas d'effet commercial, ne seront acceptées que si elles sont confir-

Une nouvelle fois, ce sont aux pays pauvres et aux producteurs de s'ajuster. Le Dieu marché dicte les réformes, ainsi que les quantités et les prix acceptables. Les opérateurs financiers tutoient les puissants négociants qui, eux au moins, ont une relation directe aux producteurs et aux produits. Le consommateur en bout de chaîne n'y voit rien. Les producteurs de café ou de cacao latino-américains, eux, doivent-ils diversifier leur production vers la cocaïne pour avoir des revenus?

mées par d'autres.

L'auteur de l'article se demande aussi si une telle recherche a besoin d'autant d'argent. Question impertinente, car la situation actuellement difficile (un euphémisme pour parler du chômage) de nombreux biologistes suisses montre assez quelle pourrait être la réponse. Il est encore une fois hasardeux de confondre les problèmes de l'Université et ceux de l'industrie car si celle-ci dépense en recherche une partie de ses revenus, l'autre vit principalement de l'argent des contribuables, actuellement en diminution. Il serait plus utile de s'interroger sur les raisons pour lesquelles le mariage entre biotechnologie et recherche universitaire a fortement tendance, en Suisse, à devenir un mariage blanc alors qu'aux Etats Unis ces interactions sont d'un dynamisme impressionnant, comme en témoignent les quelque 120 compagnies de biotechnologie californiennes.

Il est normal qu'une compagnie qui développe de nouvelles thérapeutiques, et qui pour cela recrute constamment des biologistes, suscite des rumeurs et des spéculations. A une époque où les compagnies suisses impliquées dans la biotechnologie licencient (4000 licenciements à Bâle cette année), je ne peux pour ma part que regretter que ce genre de scoop technologique ne surgisse pas dans notre pays.» Pierre F. Piquet, 91 360 Californie

En bref

Madame Marthe Gosteli est devenue Dr. honoris causa de l'Université de Berne. La militante de la cause des femmes, née en 1917, a eu une vie professionnelle et militante bien remplie. Elle a créé à Worblaufen, près de Berne, les Archives de l'histoire du mouvement féminin en Suisse (ouvertes du lundi au jeudi de 13 h. 30 à 17 heures). Adresse: Altikofenstrasse 186, 3048 Worblaufen. Annonce préalable: télécopie 031/921 79 41 ou téléphone: 031/921 02 22.

L'écrivaine allemande Mirjam Pressler a reçu, à Zurich, le prix pour livres écrits pour les enfants intitulé (sic) «La vache qui lit».

Trouvé ces chiffres dans le *Tages Anzeiger* dans un article sur la croissance rapide de l'économie suédoise: Part des dépenses publiques en Suède: 64,5% et en Suisse: 36,7%; part des recettes publiques en Suède: 59,5% et en Suisse: 36%.

FARCES n'a pas en italien la même signification qu'en français puisque c'est l'abréviation, en traduction littérale, de Fédération des associations régionales calabraises d'émigrés en Suisse.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) Rédactrice: Valérie Bory (vb) Ont également collaboré à ce numéro: Jean-Claude Favez (jcf) André Gavillet (ag) Yvette Jaggi (yj) Charles-F. Pochon (cfp) Forum: Mario Carera Composition et maquette: Valérie Bory. Jean-Luc Seylaz Administrateur-délégué: Luc Thévenoz Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens Abonnement annuel: 85 francs Administration, rédaction: Saint-Pierre 1 case postale 2612 1002 Lausanne Téléphone: 021/312 69 10 Télécopie: 021/312 80 40 CCP: 10-15527-9

Domaine public nº 1238 – 14.12.95